



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 118298

Texte de la question

A la suite de la publication du rapport de la commission du débat national « Université emploi », M. Dino Cinieri demande à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement au regard de la proposition relative à l'obligation d'informer les étudiants des taux de succès dans la formation qu'ils choisissent.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118298

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1481